

DER SHS

Concours EG2 Épreuve d'Entretien

Conseils aux candidats

Epreuve Orale d'Entretien

I. Format de l'épreuve : 30 minutes de préparation puis 30 minutes d'entretien.

Les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer un exposé de dix minutes à partir d'un texte court tiré au sort. En général, chaque texte se voit proposé à deux ou trois candidats se succédant, ce qui permet au jury d'apprécier de façon relative la performance d'un candidat. S'il est recommandé de respecter une durée de dix minutes pour cet exposé, une tolérance légère est d'ordinaire appliquée. Le jury peut décider d'interrompre l'exposé s'il le juge trop long. Si tel est le cas, le candidat ne doit pas l'interpréter comme un désaveu : le jury manifeste simplement la volonté de laisser place au second volet de l'entretien (discussion, questions). En revanche, un exposé trop court (6-7 minutes, par exemple, voire moins) est à proscrire.

A l'issue de cet exposé, le jury interroge en général le candidat sur sa présentation et sa compréhension du texte pendant environ dix minutes. A cette occasion, il n'est pas rare de voir le jury tenter de ramener le candidat vers le texte et les idées qu'il contient, s'il juge que ce candidat n'a peut-être pas pleinement exploité le texte. Lorsque ce cas de figure survient, le candidat ne doit pas se penser en échec. Le jury cherche en général à guider le candidat et à orienter la discussion vers un angle différent, ce qui ne signifie pas qu'il n'a pas apprécié les arguments développés précédemment au sein de l'exposé. Prioritairement, le jury cherche, lors de cette

phase, à tester la capacité du candidat à soutenir son raisonnement, ce qui implique parfois d'entamer une discussion critique et soulever des contradictions ou des incohérences. Le temps restant peut être consacré (mais ce n'est pas une règle absolue) à des questions plus générales, déconnectées du texte, permettant d'apprécier l'ouverture d'esprit du candidat.

II. Conseils aux candidats.

L'exposé doit s'efforcer de faire ressortir les idées principales du texte et de les discuter. Les idées contenues dans le texte doivent par conséquent faire l'objet d'une mise en perspective étayée par une problématique claire et soutenue par une réflexion personnelle.

Il s'agit d'éviter à tout prix de construire son exposé autour de généralités. L'exercice consiste en un commentaire du texte, qui doit bien entendu éloigner toute paraphrase. Pour autant, il est souvent bienvenu de définir précisément quelques termes clés contenus au sein du texte.

Sur la base de ces considérations, il est important de noter que cette épreuve ne peut se résumer à un entretien de culture générale, même si cette dernière, utilisée de façon pertinente mais sans outrances, fait partie d'un ensemble de qualités que le candidat est amené à mobiliser. A titre d'exemple, un recours systématique et surabondant aux références classiques (auteurs, citations,...), est en général interprété par le jury comme une volonté d'échapper à l'exercice de la réflexion personnelle. D'une manière générale, les candidats ne doivent pas s'interdire de faire le lien avec l'actualité, si le contenu du texte le permet.

Un autre travers, souvent remarqué et sanctionné par le jury, est celui d'un exposé se résumant à une juxtaposition de fiches. Trop de candidats tentent de modifier légèrement un exposé préparé en amont en partant d'un ou deux termes repérés au sein du texte.

Enfin, il arrive parfois que le texte surprenne le candidat (on peut imaginer qu'un auteur dont les positions sont connues défende un point de vue opposé au sein de l'extrait proposé). Les candidats ne doivent pas hésiter à soulever ce type de paradoxes et sont, plus généralement, invités à donner leur avis personnel sur l'argumentation proposée. En aucun cas, il n'est demandé d'être systématiquement d'accord avec les idées du texte.

III. Quelques textes proposés lors des années récentes.

1. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

« On a quelquefois semblé confondre l'expérience avec l'observation. Bacon paraît réunir ces deux choses quand il dit : « L'observation et l'expérience pour amasser les matériaux, l'induction et la déduction pour les élaborer voilà les seules bonnes machines intellectuelles. »

Les médecins et les physiologistes, ainsi que le plus grand nombre des savants, ont distingué l'observation de l'expérience, mais ils n'ont pas été complètement d'accord sur la définition de ces deux termes :

Zimmermann s'exprime ainsi : « Une expérience diffère d'une observation en ce que la connaissance qu'une observation nous procure semble se présenter d'elle-même ; au lieu que celle qu'une expérience nous fournit est le fruit de quelque tentative que l'on fait dans le dessein de savoir si une chose est ou n'est point¹. »

Cette définition représente une opinion assez généralement adoptée. D'après elle, l'observation serait la constatation des choses ou des phénomènes tels que la nature nous les offre ordinairement, tandis que l'expérience serait la constatation de phénomènes créés ou déterminés par l'expérimentateur. Il y aurait à établir de cette manière une sorte d'opposition entre l'observateur et l'expérimentateur ; le premier étant passif dans la production des phénomènes, le second y prenant, au contraire, une part directe et active. [...]

Au premier abord, et quand on considère les choses d'une manière générale, cette distinction entre l'activité de l'expérimentateur et la passivité de l'observateur paraît claire et semble devoir être facile à établir. Mais, dès qu'on descend dans la pratique expérimentale, on trouve que, dans beaucoup de cas, cette séparation est très difficile à faire et que parfois même elle entraîne de l'obscurité.

Cela résulte, ce me semble, de ce que l'on a confondu l'art de l'investigation, qui recherche et constate les faits, avec l'art du raisonnement, qui les met en œuvre logiquement pour la recherche de la vérité. Or, dans l'investigation il peut y avoir à la fois activité de l'esprit et des sens, soit pour faire des observations, soit pour faire des expériences. »

Claude Bernard

Introduction à l'étude de la médecine expérimentale (1865)

¹. Zimmermann, *Traité sur l'expérience en médecine*. Paris, 1774, t. I, p. 45.

2. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

« On arrive donc ainsi à la définition traditionnelle des axiomes comme des vérités claires par elles-mêmes et qu'il est impossible de méconnaître. Ce sont des vérités nécessaires, apodictiques.

Mais une fois qu'on a réalisé la solidité même des axiomes, leur réalité absolue, on en vient à les considérer comme indépendants de la construction qu'on élève sur leur base. Et puisqu'on ne doute plus d'eux, il vient à la pensée que si l'on fait profession de ne plus douter d'une proposition, cette proposition doit passer au rang d'axiome. C'est à cette phase qu'il faut placer une des révolutions de pensée les plus curieuses : celle qui consista à traiter le postulat comme un axiome. Cette révolution s'est accomplie au siècle dernier. Je crois qu'elle marque à jamais la primauté du fonctionnel sur le structural, de l'usage sur l'être et qu'elle fonde ce kantisme de la fonction, dont je parlais au début de cette note, en opposition ou en complément du kantisme de la structure.

Naturellement, ce point de vue fonctionnel permet des élargissements dans les constructions rationnelles. On peut même être tenté de se donner toute liberté, c'est-à-dire de produire vraiment a priori des axiomatiques différentes. »

Gaston Bachelard

L'engagement rationaliste (1919)

3. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

« L'État doit-il subventionner les arts ?

Il y a certes beaucoup à dire Pour et Contre.

En faveur du système des subventions, on peut dire que les arts élargissent, élèvent et poétisent l'âme d'une nation, qu'ils l'arrachent à des préoccupations matérielles, lui donnent le sentiment du beau, et réagissent ainsi favorablement sur ses manières, ses coutumes, ses mœurs et même sur son industrie. On peut se demander où en serait la musique en France, sans le Théâtre-Italien et le Conservatoire ; l'art dramatique, sans le Théâtre-Français ; la peinture et la sculpture, sans nos collections et nos musées. On peut aller plus loin et se demander si, sans la centralisation et par conséquent la subvention des beaux-arts, ce goût exquis se serait développé, qui est le noble apanage du travail français et impose ses produits à l'univers entier. [...]

À ces raisons et bien d'autres, dont je ne conteste pas la force, on peut en opposer de non moins puissantes. Il y a d'abord, pourrait-on dire, une question de justice distributive. Le droit du législateur va-t-il jusqu'à ébrécher le salaire de l'artisan pour constituer un supplément de profits à l'artiste ? [...] Ensuite, est-il certain que les subventions favorisent le progrès de l'art ? C'est une question qui est loin d'être résolue, et nous voyons de nos yeux que les théâtres qui prospèrent sont ceux qui vivent de leur propre vie. Enfin, s'élevant à des considérations plus hautes, on peut faire observer que les besoins et les désirs naissent les uns des autres et s'élèvent dans des régions de plus en plus épurées, à mesure que la richesse publique permet de les satisfaire ; que le gouvernement n'a point à se mêler de cette correspondance, puisque, dans un état donné de la fortune actuelle, il ne saurait stimuler, par l'impôt, les industries de luxe sans froisser les industries de nécessité, intervertissant ainsi la marche naturelle de la civilisation. On peut faire observer que ces déplacements artificiels des besoins, des goûts, du travail et de la population, placent les peuples dans une situation précaire et dangereuse, qui n'a plus de base solide. »

Frédéric Bastiat

Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas (1850)

4. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

(...) je crois que les théories ont la priorité sur les observations aussi bien que sur les expérimentations, en ce sens que ces dernières n'ont de signification qu'en relation à des problèmes théoriques. Aussi nous est-il nécessaire de poser une question avant de pouvoir espérer que l'observation ou l'expérimentation puisse nous aider en quelque façon à fournir une réponse. Ou, pour exprimer cela dans les termes de la méthode des essais et erreurs, l'essai doit venir avant l'erreur; et (...) la théorie ou hypothèse, qui est toujours avancée à titre de tentative, fait partie de l'essai, tandis que l'observation ou l'expérimentation nous aident à éliminer les théories en montrant en quoi elles sont erronées.

[...] La science, peut-on dire, est confrontée à des problèmes à chaque moment de son développement. Elle ne peut commencer par des observations, ou par la « collection de données », comme le croient certains. Avant de pouvoir recueillir des données, il faut qu'ait été suscité notre intérêt pour des données d'un certain genre : le problème est toujours premier. Le problème à son tour peut être suggéré par des besoins pratiques, ou par des croyances scientifiques ou préscientifiques, qui, pour une raison ou une autre, apparaissent avoir besoin d'une révision.

Karl Popper, "Les théories et leur priorité sur l'observation et l'expérimentation."

Extrait de : Misère de l'historicisme. Paris, Éditions Plon, collection Agora, 1955.

5. Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

« La civilisation occidentale, par suite de circonstances historiques dues au hasard, s'est répandue plus largement que tous les autres groupes locaux connus. Elle a imposé son modèle à la plus grande partie du globe, d'où cette croyance à l'uniformité du comportement humain, croyance qui, sans ces circonstances, ne serait jamais née. Des peuplades, même primitives, sont quelquefois beaucoup plus conscientes du rôle de leurs propres traits culturels que nous ne le sommes des nôtres. Ceci pour une excellente raison. Elles ont vu de près différentes civilisations. Elles ont vu leur religion, leur système économique, leurs prohibitions en matière de mariage, s'effacer devant ceux de l'homme blanc. Elles ont abandonné les uns pour adopter les autres, souvent sans trop comprendre pourquoi, mais elles comprennent fort bien que l'on peut aménager l'existence humaine de différentes façons. Elles attribuent parfois les principales caractéristiques de l'homme blanc à ses compétitions commerciales ou à son organisation militaire, exactement comme le fait l'anthropologiste.

L'expérience de l'homme blanc est tout autre. Il n'a, en général, jamais vu un homme d'une autre race qui ne fût déjà européenisé. Quand il a voyagé, il aura vraisemblablement erré de par le monde, sans jamais avoir habité en dehors des hôtels cosmopolites. Il connaît peu de choses des différents modes de vie en dehors de celui de la sienne. L'uniformité des coutumes, et des conceptions de la vie qu'il voit autour de lui, lui paraît suffisamment convaincante et lui cache ce fait qu'il n'est après tout qu'un accident historique. Il accepte sans grande difficulté l'équivalence de la nature humaine et de ses propres étalons de culture. »

Ruth Benedict

Echantillons de civilisation (1950)

Jean-Christophe Tavanti
ENS Paris-Saclay
Juin 2025